

Checklist Klimabonus 2026

Réussir votre demande d'aide à la rénovation énergétique — les 4 étapes, les documents à préparer et les erreurs à éviter. Vérifiez d'abord vos montants sur le simulateur d'aides de tack.lu.

Les 4 étapes, dans l'ordre

1 Conseil en énergie

Obligatoire pour une rénovation multi-éléments (conseiller agréé Klima-Agence). Non exigé pour un seul geste.

2 Accord de principe

À obtenir **avant** tout début de travaux auprès du Guichet unique des aides au logement.

3 Réalisation des travaux

Par une entreprise agréée et enregistrée au Luxembourg. Conservez devis, factures et preuves de paiement.

4 Demande de paiement

À déposer dans les 4 ans à compter du 31 décembre de l'année de la facture.

Erreur n°1 : commencer les travaux avant l'accord de principe entraîne le **rejet automatique** de la demande.

Documents à préparer (demande de paiement)

- | | |
|---|--|
| ☐ Formulaire DEPA-2026 (personne physique ou morale) | ☐ Accord de principe obtenu à l'étape 2 |
| ☐ Relevé d'identité bancaire (RIB) récent | ☐ Rapport de conseil en énergie (le cas échéant) |
| ☐ Factures détaillées et acquittées | ☐ Justificatifs de performance (U, rendement, kWp...) |
| ☐ Preuves de paiement (extraits bancaires) | ☐ Pièce d'identité du demandeur |

Les erreurs qui coûtent l'aide

- ✗ Démarrer les travaux sans accord de principe (rejet automatique).
- ✗ Facture non ventilée par poste, sans performances chiffrées.
- ✗ Demande de paiement déposée hors du délai de 4 ans.
- ✗ Travaux réalisés par une entreprise non enregistrée au Luxembourg.

Estimez vos aides en 30 secondes et recevez **jusqu'à 6 devis** d'entreprises vérifiées sur **tack.lu** — gratuit et sans engagement.